

Compte Rendu de séance du Conseil Municipal de Loché-sur-Indrois

Séance du 13 septembre 2018

Réuni en session ordinaire sous la présidence du maire, Nisl JENSCH, le conseil a pris les décisions suivantes :

Intercommunalité

- **a validé** le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées au 1^{er} janvier 2018. Les chiffres pour la commune :
- Contingent incendie (Versé avant le 31/12/2017 par la commune au SDIS et depuis le 1^{er} janvier 2018 par la CC Loche Sud Touraine) : 7 800 € seront retenus sur les attributions de compensation de la TPU,
- Voirie : 50 737 € (Part d'autofinancement 29 700,97 € + Reversement transfert 2017 : 21 036 €).

Devis

- **a renouvelé** le contrat d'hébergement et d'assistance Hot line du logiciel PMB pour la gestion des livres de la bibliothèque municipale pour un coût annuel de 678,34 € HT soit 814,01 € TTC.
- **a validé** le devis émis par Serelec 37 relatif à la pose d'une alarme de sécurité de Type 4 et de 5 blocs de sécurité à l'Accueil de Loisirs s'élevant à 3 873,48 € HT, soit 4 648,18 € TTC.
- **a validé** le devis émis par l'Entreprise SIMON relatif à la réfection de la peinture du portail du cimetière pour un montant de 1 040 € Net.
- **a donné son accord** pour la souscription d'un contrat pour la maintenance du défibrillateur proposé par l'entreprise Cardiop et comprenant 1 visite annuelle, un contrôle par téléphone, la garantie contre le vol ou le vandalisme.

Locations

- **a révisé** les charges de chauffage du logement sis 41 bis rue de la Mairie qui seront de 45 € à compter du 1^{er} septembre 2018.

Défense incendie

- **est informé** que la bâche incendie achetée par la commune a été installée au LD La Roche et que le 1^{er} remplissage a été fait gratuitement par la CC Loches Sud Touraine,
- **a décidé** de faire poser un branchement sans compteur sur le réseau d'adduction d'eau dans le cas où un nouveau plein serait à effectuer. Coût estimatif 1 000 € HT.

Affaires scolaires

- **a pris connaissance** de la demande de Mme le Maire de Villeloin-Coulangé concernant le transfert du pôle maternelle dans l'ancienne école sis rue du Stade le temps que s'effectuent les travaux de rénovation de leurs bâtiments scolaires, pour la période d'avril à fin septembre 2019.
- **a donné un accord de principe** pour la mise à disposition des bâtiments scolaires et **a confié** à la commission scolaire le soin d'évaluer les besoins et de proposer les solutions à mettre en place conjointement avec la commune de Villeloin-Coulangé, le SIVU, les professeurs et les parents d'élèves.
- **a pris connaissance** du déroulement de la rentrée scolaire avec la venue de la rectrice de l'académie à l'école de Montrésor. 6 classes conservées pour 3 ans.
A Montrésor, 2 classes avec CP et CE1, à Villeloin-Coulangé, 2 classes de maternelles, à Loché-sur-Indrois, 2 classes avec CE2/CM1 et CM1/CM2. Le transport est assuré par la Région.
- **est informé** que le Regroupement Pédagogique de l'Indrois est éligible au plan numérique qui permet de doter les écoles d'ordinateurs ou tablettes numériques en étant financé à 50 % par l'Etat. A donné un accord de principe pour donner une participation communale.
- **est informé** que la maintenance du parc informatique des écoles sera progressivement à la charge des communes.

Travaux communaux

- **a fait** le point sur les travaux réalisés pendant l'été et de ceux programmés prochainement :

Travaux effectués :

- réfection des peintures des grilles et portail de l'école du haut (sablage par l'entreprise Dos Santos et peinture par Pascal Couratin) et de l'ancienne école (Entreprise Simon),
- installation des nouveaux extincteurs et des plaques signalétiques par Sicli,
- réfection du bardage du hangar rue des Platanes par Sébastien De Janvry,
- réfection d'une partie du mur du cimetière par l'association Orchis,
- aménagement d'un parking pour la mairie par Bernard Crespin,
- réfection de la voirie communale par Vernat TP, des réserves seront observées sur la route de la Meillerie pour laquelle un rattrapage sera envisagé au printemps.

Travaux à venir :

- aménagement des abords du cimetière,
- aménagement des rampes d'accès des ERP, du parking PMR,

Travaux à envisager :

- sécurisation de la rue des Platanes, pose de plots pour l'interdiction de stationner sur les trottoirs en face de la mairie, déplacement du passage piétons de l'école,
- abords du cimetière : grillager la partie où l'ancien silo sera démoli.

Divers

- **est informé** du projet d'édition d'un livre sur la commune de Loché-sur-Indrois écrit par M. Geoffroy Lionel et **a projeté** d'en acheter une cinquantaine,
- **est informé** de l'avancement du projet d'installation d'un local de la Croix Rouge dans un logement de Val Touraine Habitat, ouverture prévue le 28 novembre prochain,
- **a fixé** les dates des prochains conseils municipaux : le 11/10, le 08/11 et 06/12 à 19 h.
- **a pris note** de l'organisation de réunions publiques par la CC Loches Sud Touraine relatives à l'élaboration du projet de territoire : le 17/09 à 18 h à Loches, le 18/09 à 18 h au Grand Pressigny et le 19/09 à 18h à Manthelan ainsi que d'une réunion publique le 25/09 à 20h à Perrusson dans le cadre du Plan Climat Air Energie Territorial,
- **a noté** l'adresse du site internet de la commune qui est : www.loche-sur-indrois.fr
- **a décidé** de réserver la fanfare de Nouans-les-Fontaines pour la revue des sapeurs-pompiers et le vin d'honneur lors de la journée détente du 20/07/2019,
- **est informé** de l'organisation d'une journée de dépistage visuel par les Opticiens Mobiles qui se tiendra le 15/10 de 9h30 à 16h30 dans la salle d'activité rue du Stade.

Affiché le 17.09.2018

Le Maire,
Nisl Jensch